

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du mardi 22 mars 2022
19 heures 00**

Accusé de réception en préfecture
084-218400034-20220325-002850-DE
Date de télétransmission : 25/03/2022
Date de réception préfecture : 25/03/2022

GF/SP

N° 002850

Finances - Budget
Annexe Transport -
Adoption du Compte
Administratif 2021

Affiché le :

Le mardi 22 mars 2022 à 19 heures 00 le Conseil Municipal, convoqué le 16 mars 2022 s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence de Véronique ARNAUD-DELOY, Maire.

ETAIENT PRÉSENTS : Mme Véronique ARNAUD-DELOY (Maire), M. Jean AILLAUD (1er adjoint), Mme Emilie SIAS (2ème adjoint), M. Cédric MAROS (3ème adjoint), Mme Gaëlle LETTERON (4ème adjoint), M. Frédéric SACCO (5ème adjoint), Mme Isabelle TAILLIER (6ème adjoint), M. Yannick BONNET (7ème adjoint), Mme Sylvie TURC (8ème adjoint), M. Patrick ESPITALIER (9ème adjoint), M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller municipal), Mme Brigitte BENOIT DE SOLLIERS (Conseillère Municipale), M. Denis DEPAULE (Conseiller municipal), M. Stéphane REBAUDI (Conseiller municipal), Mme Dominique SANTONI (Conseillère Municipale), Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseillère Municipale), Mme Laurence GREGOIRE (Conseillère Municipale), M. Elhadji NDIOUR (Conseiller municipal), Mme Amélie LEBRETON (Conseillère Municipale), Mme Célia BARBIER (Conseillère Municipale), M. Rémi ROLLAND (Conseiller municipal), M. Christophe CARMINATI (Conseiller municipal), Mme Céline CELCE (Conseillère Municipale), Mme Céline RIGOUARD (Conseillère Municipale)

ONT DONNÉ PROCURATION : M. Jean-Louis CULO (Conseiller municipal) donne pouvoir à Mme Emilie SIAS (2ème adjoint), M. André LECOURT (Conseiller municipal) donne pouvoir à M. Patrick ESPITALIER (9ème adjoint), M. Henri GIORGETTI (Conseiller municipal) donne pouvoir à Mme Céline CELCE (Conseillère Municipale)

ABSENTS EXCUSÉS : M. Dominique THEVENIEAU (Conseiller municipal), M. Jean-Marc DESSAUD (Conseiller municipal)

ABSENTS : M. Pierre DIDIER (Conseiller municipal), Mme Sabrina HARCHACHE (Conseillère Municipale), Mme Julie BOVAS (Conseillère Municipale), M. Nathan SAIHI (Conseiller municipal)

La séance est ouverte, M. Elhadji NDIOUR est nommé(e) Secrétaire.

VOTES POUR : 27

VOTES CONTRE : 0

ABSTENTION(S) : 0

Il est rappelé que le Compte Administratif 2021 est conforme aux écritures du Compte de Gestion 2021 établi par le comptable public.

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances du 15 mars 2022 ;

Le Conseil Municipal est invité à délibérer pour adopter le Compte Administratif 2021, l'exécution du Budget annexe transport rattaché au budget principal de la Ville d'Apt, et les résultats des deux sections, selon le tableau synthétique annexé à la présente délibération.

**LE CONSEIL MUNICIPAL
A L'UNANIMITE**

Donne acte, à M. le Président de séance de la présentation du Compte

Administratif 2021 qui s'établit comme suit :

Réalisation par section	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	172 494 ,40 €	33 763,12 €
Recettes	266 761,64 €	38 287,14 €
Résultat Courant d'Exécution 2021	94 267,24 €	4 524,02 €
Résultat Cumulé 2021	94 267,24 €	4 524,02 €
Restes à réaliser Dépenses		
Restes à réaliser Recettes		
Solde des RAR reportés en 2022		
Résultat d'investissement		
Le résultat global de clôture est de 98 791,26 euros		

Accusé de réception en préfecture
084-218400034-20220325-002859-DE
Date de télétransmission : 25/03/2022
Date de réception préfecture : 25/03/2022

Autorise Madame le Maire, ou son représentant, à signer tout document se rapportant à cette délibération.

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE
Véronique ARNAUD-DELOY

